

L'Université de Rennes 1 accueille plus de 30 000 étudiants répartis sur 6 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 19 composantes de formation, dont 2 écoles et 4 IUT, et de 36 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines: Mathématiques - Numérique, Biologie - Santé, Molécules – Matériaux - Structures, Droit – Economie – Gestion – Science politique - Philosophie, Environnement, en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE).

L'établissement mobilise plus de 3300 personnels au service de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, dont 1800 enseignant.e.s-chercheur.e.s et enseignant.e.s. Les grandes thématiques de recherche de l'université sont référencées dans les classements internationaux dont celui de Shanghai qui en recense 19 où UR1 compte parmi les 500 premiers établissements mondiaux.

Fiche de poste détaillée

N° du poste : MCF 0535

Section(s) CNU ouvertes au recrutement : 27

N° Galaxie : 4564

Enseignement : Informatique, Systèmes et Réseaux

Descriptif détaillé des enseignements :

Le/La candidat(e) recruté(e) rejoindra l'équipe pédagogique de l'ESIR. Il/Elle aura à intervenir dans différents enseignements en informatique en cycle préparatoire et en cycles ingénieur de l'école. L'ESIR propose des formations initiales d'ingénieur sous statut étudiant (FISE) et sous statut apprenti (FISA). Le/La candidat(e) recruté(e) devra intervenir dans ces deux formations.

Le/La MCF recruté(e) devra intervenir dans les différents enseignements fondamentaux de l'informatique. Il/Elle devra également prendre en charge des enseignements plus spécialisés tel que : systèmes d'exploitation, programmation (réseaux et systèmes), réseaux, virtualisation/cloud, SDN (Software Defined Network) et algorithmique. Une attention particulière sera portée aux candidats souhaitant s'investir dans les enseignements « pratiques ».

Le/La candidat(e) devra participer aux actions de promotion de l'école, au suivi des stages, des contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, et/ou des projets des élèves-ingénieurs et apprentis.

Le/La candidat(e) pourra être amené(e) à effectuer des interventions et/ou des enseignements disciplinaires en langue anglaise.

Il est fortement conseillé aux candidat(e)s de prendre contact avec l'école et le laboratoire.

Composante d'enseignement : ESIR

Contact (Réseaux - FISA) : Gilles Guette, gilles.guette@univ-rennes1.fr

Contact (Systèmes - FISE) : François Taiani, francois.taiani@irisa.fr

Tel directrice : 02 23 23 66 41

Email directrice : marylise.buron@univ-rennes1.fr

Site internet de l'école : <https://esir.univ-rennes1.fr>

Recherche : Informatique, Systèmes et Réseaux

Descriptif détaillé des activités de recherche :

En termes de recherche, le/la candidat(e) intégrera l'une des équipes de recherche des départements D1 « Systèmes distribués et sécurité des systèmes » ou D2 « Réseaux Services Télécommunications » du laboratoire IRISA.

Les candidats doivent également être en capacité de répondre aux grands appels à projet de recherche nationaux et européens.

Laboratoire de recherche : IRISA

Site : <https://www.irisa.fr>

Directeur : Guillaume Gravier

Email directeur : guillaume.gravier@irisa.fr

Liste des départements et équipes :

Département D1 : <http://www.irisa.fr/departements/systemes-large-echelle>

Contact département D1 : David Bromberg, david.bromberg@irisa.fr

Département D2 : <http://www.irisa.fr/departements/reseaux-telecommunication-services>

Contact département D2 : Yann Busnel, yann.busnel@imt-atlantique.fr

Compétences souhaitées :

Architecture des machines et des systèmes, informatique, Internet, programmation informatique, réseaux, système, systèmes communicants, système d'exploitation

Moyens à disposition :

Moyens matériels :

Le/La maître de conférences nouvellement nommé(e) pourra formuler une demande d'Aide à l'Installation Scientifique (AIS), auprès de Rennes Métropole.

Moyens humains :

Le/La maître de conférences nouvellement nommé(e) bénéficiera d'une décharge de service d'enseignement de 48hr équivalent TD lors de son année de stage, ainsi que d'une formation en vue d'optimiser sa prise de fonctions.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

Modalités de candidature : (Enregistrement puis dépôt du dossier de candidature sur l'applatif Galaxie)

Pièces justificatives :

Les pièces constitutives du dossier figurent dans l'arrêté du 13 février 2015 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, consultable à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Pièces complémentaires pour les candidatures au titre de la mutation prioritaire ou du détachement prioritaire :

Pour les candidat(e)s à la mutation ou au détachement, séparé(e)s pour des raisons professionnelles de leur conjoint(e) et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984, se référer au titre II de l'arrêté du 13 février 2015 modifié ci-dessus mentionné.

Dématérialisation de la candidature :

Le dossier de candidature doit être déposé sur l'applatif Galaxie, entre le 25 février 2021 (10h heure de Paris) et le 30 mars 2021 (16h heure de Paris).